

REVISION DU P.L.U. DE CARBONNE – 31

**COMPTE RENDU DE LA 2^{ème} REUNION
DU 19 JUILLET 2005**

ORDRE DU JOUR : Présentation du diagnostic

I- Présentation du diagnostic territorial

Madame Frauciel resitue les différentes étapes de l'élaboration du PLU : la révision du PLU se décomposera en 3 phases : la première conduira à l'arrêt du PLU, la deuxième concernera l'enquête publique, et l'approbation du document s'effectuera à l'issue de la troisième phase.

La première étape débute donc aujourd'hui avec la présentation du diagnostic territorial.

SITUATION ET CADRE INTERCOMMUNAL

Une situation stratégique entre Haute-Garonne et Ariège
L'inclusion de Carbonne dans l'aire urbaine toulousaine
L'organisation de l'agglomération toulousaine autour de 4 SCOT
Le Pays du Sud toulousain
La Communauté de Communes du Volvestre
Un réseau de desserte qui fragmente le territoire
De nombreuses entrées de ville
Une entrée de ville lisible : la RD 627
La RD626b: une entrée de ville peu structurée

LE CADRE NATUREL

Entre plaine de la Garonne et coteaux du Volvestre
Un cadre naturel façonné par la Garonne
Un paysage impacté par les gravières
Les milieux naturels recensés
La ZNIEFF du plan d'eau de Carbonne
Le milieu naturel : panorama

LES CARACTÉRISTIQUES URBAINES

Aperçu historique
Le recensement de plusieurs sites archéologiques
L'implantation de la ville sur un méandre de la Garonne
Le couloir d'urbanisation de la Garonne
Les différentes typologies urbaines
 Le centre historique
 Les faubourgs
 Les extensions récentes
 L'habitat individuel groupé en lotissement
 L'habitat diffus le long des voies
 Des hameaux anciens: La Terrasse et le Lançon
Des espaces publics diversifiés
Des équipements publics qualitatifs

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Une croissance démographique marquée qui s'accélère
Un parc de logements hétérogène en augmentation
Synthèse du Programme Local de l'Habitat du Volvestre
Un rythme de construction qui s'intensifie
La dynamique économique
L'augmentation de la population active
Des migrations pendulaires de plus en plus importantes
Un pôle commercial qui s'étoffe
Des zones d'activités complémentaires
L'importance des exploitations de gravières
Une agriculture céréalière encore fortement présente

DONNÉES TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Le POS en vigueur

L'assainissement

Les réseaux eau potable et pluvial

Les Servitudes d'utilité Publique

Les Plans de Prévention des Risques Naturels

SYNTHÈSE ET ENJEUX

II- Précisions apportées

Si la réflexion à mener sur ce travail est à venir, quelques points sont d'ores et déjà corrigés et le conseil municipal apporte des précisions au diagnostic venant d'être présenté. La mise en perspective d'une vision « extérieure », apportée par le bureau d'études, et d'une vision de « territoire vécu », apportée par les élus de la commune, est primordiale.

En reprenant la trame du diagnostic, une modification est faite sur la liste des propriétés publiques, concernant la base nautique. Celle-ci n'appartient pas à la municipalité, à l'exception des bâtiments.

Dans la partie « données techniques et réglementaires », la commune précise que le réseau d'eau potable a été étendu jusqu'au lieu-dit « Matéous » qui conserve tout de même la liaison à la commune voisine de Marquefave.

Mr le Maire fait part de ses inquiétudes par rapport à la zone inondable de référence la carte de la DIREN au 1:25000 est fort peu précise. Par ailleurs, le Plan de Prévention des Risques d'Inondation, prescrit par la Préfecture de Haute-Garonne, ne sera pas approuvé avant 2008. Mme Frauciel indique que la commune sera tenue de se référer à la carte au 1/25000 tant que le PPRI n'est pas approuvé.

Enfin, M. Terreng indique que l'accent doit être mis sur la sécurité des voies départementales qui sillonnent la commune.

Une plaquette du diagnostic est laissée à la commune pour d'éventuelles modifications. Celles-ci seront transmises au plus tôt au bureau d'études qui les retranscrira dans le diagnostic et renverra la plaquette définitive accompagnée des panneaux d'exposition. La mairie pourra afficher ces panneaux afin de sensibiliser le plus en amont possible la population, dans le cadre de la concertation prévue.

De même, la Mairie laissera à disposition du public un registre sur lequel chacun pourra effectuer ses remarques.

III- Diagnostic agricole – Mr. Bertrand, chambre d'agriculture

Mr. Bertrand présente le diagnostic agricole sur la commune de Carbonne. Il s'articule en deux temps, en présentant d'abord les statistiques puis les représentations cartographiques. Le portrait général de l'agriculture carbonnaise est similaire à la moyenne départementale et nationale. La tendance est à la baisse mais la surface agricole utilisée (SAU) reste assez stable. Mr. Bertrand soulève deux enjeux importants à ne pas omettre dans la révision du PLU. Le premier concerne l'intérêt d'un relevé précis des constructions en zone agricole non liées à l'activité agricole ; le second rappelle l'importance de préserver un espace tampon entre les zones agricoles et les zones urbanisées afin d'éviter des conflits. Cet intérêt est en partie garanti par les règlements fixant un périmètre d'inconstructibilité de 100 mètres autour des exploitations

agricoles d'élevage.

IV- La poursuite de la révision du P.L.U.

Comme l'a rappelé Mr. Bros, une réflexion d'ensemble doit être menée par le Conseil Municipal afin de veiller à ce que le diagnostic présenté soit bien en accord avec la « vue de l'intérieur » des Carbonnais.

Madame Frauciel rappelle le rôle et la valeur du diagnostic qui doit refléter uniquement l'état du territoire de la commune de Carbonne à l'instant où la révision du PLU est prescrite. Il sert de base au travail qui suivra, afin que l'ensemble des phases de cette révision se fasse en adéquation avec le territoire communal.

Le bureau d'études va définir des thèmes qui serviront de base au travail d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Madame Frauciel rappelle que la commune est libre d'inviter les personnes qu'elle juge pertinentes pour participer à ces réunions de travail.

La prochaine réunion sera programmée ultérieurement et permettra de débiter le travail d'élaboration du PADD.

Fait à Toulouse, le 20 Juillet 2005

Pour l'Atelier Sol et Cité,

Caroline BEAU